



Un peuple sans mémoire est un peuple sans avenir

**Discours prononcé lors de la remise du titre
de
Doctor of Humane Letters
Université de Massachusetts
26 mai 2022**

Monsieur le Président de l'Université de Massachusetts
Monsieur le Recteur,
Madame The Interim Chancellor,
Distingués invités,

C'est un privilège d'être ici avec vous aujourd'hui. Ma sœur Guylène et moi sommes profondément reconnaissantes à l'Université du Massachusetts de nous avoir décerné aujourd'hui le diplôme honorifique de docteur en lettres humaines. Ce diplôme est une reconnaissance de notre combat pour que l'histoire d'Haïti ne soit jamais oubliée. Une histoire si forgée de violence, d'oppression et d'atrocités humanitaires, que certains préféreraient oublier. Que cette noble cause soit reconnue et validée par une institution aussi prestigieuse que celle-ci est à la fois inespéré et inattendu. Pour ce grand honneur, nous sommes immensément touchées et profondément reconnaissantes à tous ceux qui ont participé au processus de sélection, en particulier à Jean-Philippe Belleau et Anne Fuller.

Cet honneur, nous le recevons d'abord et avant tout, au nom d'Haïti, notre cher pays encore et toujours ravagé par la violence et la division et au nom de tous les fils et les filles de notre patrie bien aimée qui luttent pour la justice, la dignité et une vie meilleure. Cet honneur, sachez le, est aussi pour nous une nouvelle soupe de sécurité.

Permettez donc distingués invités que je vous parle un peu de nous. Ma sœur Guylène avait à peine 18 ans et moi tout juste 8 ans quand notre père disparu dans le coffre d'une voiture le 26 avril 1963 sous la dictature sanguinaire de François Duvalier, laissant ma mère seule à élever onze enfants. Notre cocon familial paisible, harmonieux et serein s'est ainsi brisé pour laisser place à un quotidien incertain et fait de peur de toutes sortes. Peur des macoutes qui imposaient partout leurs lois, peur des hommes en uniforme qui braquaient constamment leurs armes sur tout et tous et peur sans fin de perdre notre mère, notre ultime socle qui vivait comme si, elle aussi était en prison, se privant de tout, pour partager la souffrance de notre père dans l'attente de son retour. Alors que les jours se sont transformés en semaines, les semaines en années et que notre mère est décédée depuis, nous nous retrouvons pleinement adultes et nous attendons toujours. La douleur de grandir sans père, dont le seul crime était de servir son pays comme Ingénieur du Corps de Génie de l'Armée d'Haïti, gagnant 200 US\$ par mois, nous a donné une forte envie de nous battre, de nous assurer que les futures générations d'Haïtiennes et d'Haïtiens n'auront jamais à vivre sous une dictature aussi cruelle.

En 2013, Guylène et moi avons réalisé, que cinquante après ce 26 avril 1963, qui fut une journée noire dans notre histoire de peuple, journée au cours de laquelle plus de 500 personnes furent tuées par les tontons macoutes de Duvalier ou portées disparues et 50 ans après la disparition de notre père, nous avons réalisé que cette histoire n'avait jamais été dite, jamais été racontée. Nous avons dès lors décidé qu'il était temps d'en parler, qu'il était temps de la raconter pour redonner à ces victimes innocentes leur place dans notre histoire. C'est ainsi qu'une commémoration solennelle a eu lieu le 26 avril 2013 en présence des enfants de ces victimes. Cette commémoration, nous la devons à notre père qui n'était coupable de rien et nous la devons à notre mère qui est morte sans avoir jamais su ce qu'il était advenu du père de son époux bien aimé.

En préparant cette commémoration, nous avons découvert que les événements survenus durant la période de 1957 à 1986 avaient été systématiquement omis des livres d'histoire. Un fait qui a tenu les jeunes générations dans l'ignorance des réalités de l'époque. Face à une instabilité politique difficile, la jeunesse haïtienne, inconsciente de son histoire, demande un retour au "bon vieux temps" de la dictature Duvalier. Il nous fallait dès lors rétablir les faits. Le temps était venu de lâcher prise sur les peurs de la prise de parole qui paralysaient notre génération depuis si longtemps, de trouver le courage de parler des atrocités de la dictature des Duvalier et de donner enfin la parole aux victimes de ce massacre. Nous avons vu cela comme notre obligation morale d'éduquer le peuple haïtien sur son histoire et d'établir la vérité afin que les événements de cette journée ne se reproduisent plus jamais. Ainsi, est née la fondation Devoir De Mémoire – « La responsabilité de se souvenir »

Sur demande de la Fondation Devoir De Mémoire-Haïti et par décret présidentiel du mois d'avril 2015, le 26 avril a été déclaré, Journée Nationale du Souvenir en mémoire des victimes de la dictature duvaliériste. Et depuis ses débuts, la fondation a publié plusieurs livrets dédiés à la jeunesse racontant les différents faits et événements de la dictature. Nous avons recueilli différents témoignages de victimes et nous organisons régulièrement des rencontres au sein des écoles et des universités pour faire connaître cette tranche de notre histoire à la jeunesse de notre pays. Aujourd'hui encore, malgré l'ambiance chaotique autour de nous et malgré un quotidien angoissant, nous continuons de faire connaître cette vérité. Le chemin à parcourir est encore très long, et la charge de travail très lourde, mais poser les bases de l'avenir nous donne une grande satisfaction.

Distingués invités, permettez nous de voir, dans l'honneur que vous nous faites, qu'effectivement le devoir de mémoire honore une nation et honore son peuple. Il permet le rassemblement de tous. Il participe de la reconnaissance du parcours de chacun. Il soude un peuple à son histoire. Il lui donne son identité. Et c'est là mon combat, avec ma sœur Guylène et les autres membres de la Fondation Devoir De Mémoire-Haïti, pour notre pays, pour notre patrie. Et cet honneur ne fait que renforcer notre détermination à bien le mener pour préserver notre mémoire, et un vivre ensemble harmonieux.

Avant de conclure, permettez moi aussi, de rendre ici, un vibrant hommage à ma sœur Guylène, ici présente avec moi, pour son engagement sans faille, et sa détermination chaque jour renouvelée, de faire avancer notre travail pour que la vérité soit connue, que la justice soit rendue et l'état de droit établi. Pour finir, au nom de toute l'équipe de la FDDM-H et en mon nom personnel, je vous remercie tous, une fois de plus, du fond du coeur de l'honneur que vous nous faites en nous accueillant aujourd'hui dans votre prestigieuse université.

Merci !

Marie-Marguerite B. Clérier
Présidente de la Fondation
Devoir De Mémoire-Haïti
(509) 3702-2257

Devoir de Mémoire – Haïti - Pétion-Ville, Haïti (509) 3702-2257 / 3661-8013
mmbclerie@devoirdememoirehaiti.ht